



L'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail
lance un Appel à Candidatures interne pour occuper le poste de :

Directeur/ Directeur Pédagogique d'Etablissement de Formation Professionnelle
Direction Régionale Draa-Tafilelt
(Nombre de postes : 02)

Descriptif du poste :

Le Directeur / Directeur pédagogique d'établissement de formation professionnelle est chargé principalement de :

- Participer à l'élaboration et à la réalisation du plan de développement et du contrat programme de son établissement ;
- Elaborer et réaliser le plan d'action de son établissement ;
- Planifier, programmer et encadrer le déroulement de la formation au sein de son établissement ;
- Planifier et optimiser l'utilisation des ressources de son établissement ;
- Assurer la mise en œuvre et le suivi pédagogique au sein de son établissement ;
- Gérer les ressources humaines et matérielles de son établissement ;
- Participer à l'élaboration et à la concrétisation du plan d'action de son établissement en matière de formation continue.

Profil requis :

- Être agent titulaire à l'OFPPT ;
- Être classé à l'échelle 19 au minimum ou par dérogation à l'échelle 16 au moins avec au minimum 4 années d'exercice effectif dans la catégorie C ;

Dossier de candidature :

- Formulaire de candidature (**F2**) à renseigner et portant avis des Chefs hiérarchiques, téléchargeable depuis le site : www.ofppt.ma ;
- CV actualisé et explicitant de manière détaillée les expériences professionnelles ;
- Copie du diplôme requis (**les diplômes délivrés par les établissements étrangers doivent être accompagnés par des copies des attestations d'équivalence**) (**Format PDF**) ;
- Copie de la CNI (Recto-verso) en **Format PDF** (Une seule page) ;
- Proposition d'un plan d'action de gestion et de développement de l'entité concernée.

Modalités de dépôt de dossier de candidature :

S'inscrire et postuler à l'offre en envoyant les documents constituant le dossier de candidature en format PDF sur le site : <http://recrutement.ofppt.ma> ;

Date limite de réception des candidatures est le 07 Mars 2023 à minuit.

N.B : Tout dossier incomplet ou transmis via un canal autre que celui précité ne sera pas pris en considération.
Toute information erronée entraînera l'annulation du dossier de candidature.

Affectation :

Les candidats retenus seront affectés selon le besoin à :

- INSTITUT SPECIALISE DE TECHNOLOGIE APPLIQUEE ZAGORA ;
- INSTITUT SPECIALISE DE TECHNOLOGIE APPLIQUEE OUARZAZATE.